



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 19 octobre 2009

CONVENTIONS RELATIVES AU FONDS  
INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA  
DELINQUANCE (FIPD)

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
15 octobre 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoins :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** M. Jacques TAPIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

**ORU**

**CONVENTIONS RELATIVES AU FONDS INTERMINISTERIEL DE  
PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD)**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la commission municipale compétente,

L'article 5 de la loi relative à la prévention de la délinquance du 5 mars 2007 a créé un fonds interministériel pour la prévention destiné à favoriser le développement des politiques locales de prévention de la délinquance.

La Ville de Niort a présenté plusieurs demandes de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2009 pour financer diverses actions.

Madame la Préfète des Deux-Sèvres a décidé de retenir les trois projets suivants :

- Equipe éducative de rue pour 28 000 euros
- Projet d'éducateur canin sur la Zone Urbaine Sensible, pour 1 500 euros
- Projet « l'Espace dans ma ville » pour 3 000 euros

Ces recettes seront imputées au BP 2009 :

Afin de contractualiser ces nouvelles dispositions financières,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions entre la Préfecture des Deux-Sèvres et la Ville de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que tous les documents pouvant découler de ces conventions.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**